

**DECISION DU MAIRE  
N°2024-13**

Réhabilitation du moulin de la côte et de sa longère  
Sollicitation fonds de concours - CDCIO

Le Maire,

Vu la délibération n° 2020-3-14 en date du 3 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Municipal à M. Le Maire pour exercer en son nom une partie des compétences énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'alinéa 26° autorisant Monsieur le Maire à demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution des subventions ;

Vu la convention signée entre la Commune et le Conservatoire du littoral en vue de l'aménagement et la réalisation des travaux du site en vertu de la délibération en date du 23 mars 2021 ;

Vu le projet de rénovation du site du moulin de la côte (longère et moulin) afin de le transformer en ateliers d'artiste et lieu d'inspiration ;

Vu la validation de l'APD en date du 23 mai 2022 arrêtant le coût des travaux à 763 094 HT ;

Vu la réception des offres attribuant les différents lots pour la somme globale de 757 000€ HT ;

Vu l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune ;

Il y a donc lieu de solliciter des demandes de subventions auprès des organismes concernés suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépense (HT)		Recette (HT)		
Honoraires études et assurance	143 432 €	Département	<b>197 686 €</b>	20%
Travaux	750 000 €	Fondation du patrimoine	<b>100 000 €</b>	10,00%
Entretien du site, gestion de dossier, encadrement	20 000 €	Participation du Conservatoire du littoral	<b>380 783 €</b>	38,50%
Aléas prévisionnels	75 000 €	CDCIO	<b>30 000 €</b>	3,00%
		<b>Total subventions</b>	<b>708 469 €</b>	<b>71,50%</b>
		<b>Fonds propres autofinancement</b>	<b>279 963 €</b>	<b>28,50%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>988 432 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>988 432 €</b>	



Acte rendu exécutoire  
Après télétransmission en S/Préfecture  
Le 02/04/2024

Et publication pendant 2 mois à compter de  
ce jour aux lieux habituels d'affichage ou  
notification

Le 02/04/2024

Le Maire, Michel PARENT



Fait le 25 mars 2024  
Le Château d'Oléron  
Le Maire,  
Michel PARENT

